



LUCIEN DE HIRSCH

Maternelle Ecole Collège Lycée

ETABLISSEMENT PRIVE SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT

AFFILIE AU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIE

68-70, Avenue Secrétan – 75019 PARIS

Tél. 01.42.08.84.14 – Fax 01.42.41.54.48

www.luciendehirsch.fr / E-mail : info@luciendehirsch.fr

Centre de loisirs du Mercredi

Chers parents,

Nous vous informons que le centre de loisirs du mercredi après-midi fonctionnera de 14h à 17h à partir du 4 septembre 2019.

Il a été décidé cette année, pour une meilleure organisation, qu'une cotisation trimestrielle serait demandée aux parents désirants inscrire leurs enfants.

Il n'y aura plus d'accueil à la journée (système des tickets abandonné).

Pour le 1^{er} trimestre, le forfait est de 120 € par enfant (13 mercredis).

Les inscriptions devront se faire avant le 4 septembre.

Aucun enfant non inscrit ne sera accepté.

La liste des enfants sera donnée aux animateurs.

LES DATES

1^{er} trimestre -> du 04/09 au 18/12 (13 mercredis)
Forfait 120 € à payer avant le 04/09/2019

2^{ème} trimestre -> du 08/01 au 01/04 (11 mercredis)
Forfait 100 € à payer avant le 06/01/2020

3^{ème} trimestre -> du 22/04 au 01/07 (11 mercredis)
Forfait 100 € à payer avant le 01/04/2020

Recevez chers parents, nos plus cordiales salutations.

Elie Ebidia,
Chef d'établissement



LUCIEN DE HIRSCH

Maternelle Ecole Collège Lycée

ETABLISSEMENT PRIVE SOUS CONTRAT AVEC L'ETAT
AFFILIE AU FONDS SOCIAL JUIF UNIFIE

68-70, Avenue Secrétan – 75019 PARIS

Tél. 01.42.08.84.14 – Fax 01.42.41.54.48

www.luciendehirsch.fr / E-mail : info@luciendehirsch.fr

SOUSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS DU MERCREDI

**A DEPOSER IMPERATIVEMENT AVEC VOTRE REGLEMENT PAR CHEQUE A L'ORDRE DE L'ADIEP
AVANT LE 04/09/2019 DANS L'URNE DU LYCEE.**

Je soussigné(e)

parent de

Date de naissance : Allergies connues :

.....

Classe de

Tél. Père : Tél. Mère :

souhaite que mon enfant soit inscrit au centre de loisirs du mercredi pour le :

- 1^{er} trimestre ->** **du 04/09 au 18/12 (13 mercredis)**
 - Forfait 120 € à payer avant le 04/09/2019

- 2^{ème} trimestre ->** **du 08/01 au 01/04 (11 mercredis)**
 - Forfait 100 € à payer avant le 06/01/2020

- 3^{ème} trimestre ->** **du 22/04 au 01/07 (11 mercredis)**
 - Forfait 100 € à payer avant le 01/04/2020

- pour l'année ->** **du 04/09 au 01/07 (35 mercredis)**
 - Forfait 320 € à payer avant le 04/09/2019

Date :

Signature du parent :